

Antoine Gautier & Sandrine Hériché-Pradeau (dir.)



Guillaume de Lorris

Scève

Mme de Sévigné

Rousseau

Musset

Gide

Guillaume de Lorris, Scève, Mme de Sévigné, Rousseau, Musset, Gide

Catherine Fromilhague

Avant-propos

GUILLAUME DE LORRIS

Fabienne Pomel

Quand « robe » rime avec « lobe »
et « gobe » : enjeux du lexique des parures
et semblances chez Guillaume de Lorris

SCÈVE

Xavier Bonnier

« En si douteuses lisses » : la poétique
de l'entre-deux dans *Délie* de Scève

MME DE SÉVIGNÉ

Cécile Lignereux

Les modulations des aveux de tendresse
dans les lettres de 1671 à Mme de Grignan

Laure Depretto

Y a-t-il un « côté Dostoïevski »
de Mme de Sévigné ?

ROUSSEAU

Frédéric Calas

Présentation de soi : élaboration de l'*ethos*
et processus perceptuels dans *Les Confessions*
de Jean-Jacques Rousseau

Isabelle Chanteloube

Rousseau et la présentation de soi
dans *Les Confessions* : une scénographie
de la transparence

MUSSET

Esther Pinon

« Par Pollux et par Dieu » : jurons, jurements et
blasphèmes dans *On ne badine pas avec l'amour*,
Il ne faut jurer de rien et *Il faut qu'une porte soit
ouverte ou fermée*

Sylvain Ledda

Musset et le proverbe. Écriture et structure

GIDE

François Bompaire

Sotie, ratage et réinvention du roman
dans *Les Faux-Monnayeurs* d'André Gide

Françoise Rullier-Theuret

L'ambiguïté narrative dans *Les Faux-
Monnayeurs* : dénégations romanesques et
construction téléologique

ISBN 978-2-84050-879-3



9 782840 508793

SODIS
F386793



15 €

STYLES, GENRES, AUTEURS N°12

TRAVAUX DE STYLISTIQUE ET LINGUISTIQUE FRANÇAISES

collection dirigée par Olivier Soutet

« Bibliothèque des styles »

Styles, genres, auteurs

- 1 Ronsard, Corneille, Marivaux, Hugo, Aragon
- 2 Montaigne, Bossuet, Lesage
Baudelaire, Giraudoux
- 3 *La Chanson de Roland*, Aubigné, Racine, Rousseau, Balzac, Jaccottet
- 4 *La Queste del Saint Graal*, Louis Labé, Cyrano de Bergerac, Beaumarchais,
Tocqueville, Michel Leiris
- 5 Marguerite de Navarre, cardinal de Retz, André Chénier, Paul Claudel,
Marguerite Duras
- 6 *La Suite du roman de Merlin*, Marot, Molière, Prévost, Chateaubriand, Saint-John
Perse
- 7 Du Bellay, Rotrou, Diderot, Verlaine, Gracq
- 8 Jean Bodel, Adam de la Halle, Viau, Des Périers, Voltaire, Hugo, Bernanos
- 9 Chrétien de Troyes, Ronsard, Fénelon, Marivaux, Rimbaud, Beckett
- 10 Charles d'Orléans, Montaigne, Racine, Crébillon, Aloysius Bertrand, Robbe-Grillet
- 11 Bréoul, Rabelais, La Fontaine, Saint-Simon, Maupassant, Lagarce

Antoine Gautier &
Sandrine Hériché-Pradeau (dir.)

Guillaume de Lorris,
Scève, Mme de Sévigné,
Rousseau, Musset, Gide



Ouvrage publié avec le concours de l'UFR de langue française
et l'équipe « Sens, texte, histoire » (EA 4089) de l'université Paris-Sorbonne

Les PUPS, désormais SUP, sont un service de la faculté des Lettres
de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2012
© Sorbonne Université Presses, 2021

ISBN de la version papier : 978-2-84050-879-3
PDF complet – 979-10-231-2069-1

Avant-propos – 979-10-231-2070-7

I Pomel – 979-10-231-2071-4

II Bonnier – 979-10-231-2072-1

III Lignereux – 979-10-231-2073-8

III Depretto – 979-10-231-2074-5

IV Calas – 979-10-231-2075-2

IV Chanteloube – 979-10-231-2076-9

V Pinon – 979-10-231-2077-6

V Ledda – 979-10-231-2078-3

VI Bompaire – 979-10-231-2079-0

VI Rullier-Theuret – 979-10-231-2080-6

Composition : Compo-Méca s.a.r.l. (Mouguerre)
version numérique : Emmanuel Marc Dubois/3d2s

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris

tél. : (33) 01 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

TROISIÈME PARTIE

Mme de Sévigné

Y A-T-IL UN « CÔTÉ DOSTOÏEVSKI DE MME DE SÉVIGNÉ » ?

Laure Depretto

Université Paris 8-Saint-Denis

Mon petit, qu'est-ce que vous avez voulu dire l'autre jour quand vous m'avez dit : « C'est comme le côté Dostoïevski de Mme de Sévigné. » Je vous avoue que je n'ai pas compris. Cela me semble tellement différent. – Venez, petite fille, que je vous embrasse pour vous remercier de vous rappeler si bien ce que je dis, vous retournerez au pianola après. Et j'avoue que ce que j'avais dit là était assez bête. Mais je l'avais dit pour deux raisons. La première est une raison particulière. Il est arrivé que Mme de Sévigné, comme Elstir, comme Dostoïevski, au lieu de présenter les choses dans l'ordre logique, c'est-à-dire en commençant par la cause, nous montre d'abord l'effet, l'illusion qui nous frappe. C'est ainsi que Dostoïevski présente ses personnages. Leurs actions nous apparaissent aussi trompeuses que ces effets d'Elstir où la mer a l'air d'être dans le ciel. Nous sommes tout étonnés d'apprendre que cet homme sournois est au fond excellent, ou le contraire. – Oui, mais un exemple pour Mme de Sévigné. – J'avoue, lui répondis-je en riant, que c'est très tiré par les cheveux, mais enfin je pourrais trouver des exemples¹.

Cette célèbre déclaration du Narrateur de la *Recherche* pourrait bien nous laisser dans le même embarras que l'élève Albertine devant une formule qu'elle n'a pas saisie. D'abord, parce que Marcel annonce deux raisons et qu'il n'en donnera qu'une. Ensuite, parce que s'il affirme pouvoir « trouver des exemples », il se garde bien d'en donner. C'est qu'il

1 Marcel Proust, *La Prisonnière*, dans *À la recherche du temps perdu*, éd. Jean-Yves Tadié, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 4 t., t. III, 1988, p. 880.

en a déjà cité un, dans *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, où la formule est livrée pour la première fois :

« Je ne pus résister à la tentation, je mets toutes mes coiffes et casaques qui n'étaient pas nécessaires, je vais dans ce mail dont l'air est bon comme celui de ma chambre ; je trouve mille coquecigrues, *des moines blancs et noirs, plusieurs religieuses grises et blanches, du linge jeté par-ci par-là, des hommes ensevelis tout droits contre des arbres*, etc. », je fus ravi par ce que j'eusse appelé un peu plus tard (ne peint-elle pas les paysages de la même façon que lui, les caractères ?) le côté Dostoïevski des *Lettres* de Madame de Sévigné².

72

Voilà, semble-t-il, l'exemple qui manquait à l'appui de la théorie. Mais comme l'a montré Vincent Descombes, cet exemple dysfonctionne. Proust livre une citation tronquée de Sévigné³, omettant l'introduction explicative de sa description : « L'autre jour, on me vint dire : “Madame, il fait chaud dans le mail ; il n'y a pas un brin de vent. La lune y fait des effets les plus brillants du monde” » (12 juin 1680, II, p. 970⁴). Et le philosophe de commenter :

La présence d'un tel préambule s'accorde assez mal avec une décision de violer l'ordre logique au profit d'un ordre des perceptions. Selon cette décision, il faudrait aller dans le mail, y voir les moines blancs et noirs, et découvrir *ensuite* qu'il s'agissait d'un effet de lune. Mais ici nous étions prévenus⁵.

2 Marcel Proust, *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, II, dans *À la recherche du temps perdu*, éd. cit., t. II, 1988, p. 14.

3 Nous avons fait le choix de ne pas suivre l'usage en vigueur consistant à faire précéder le nom de l'épistolière de la marque féminine. À l'exception des citations d'autres auteurs, *Mme de Sévigné* sera, pour nous, *Sévigné*, à l'image de ses contemporains masculins entrés, eux aussi, en littérature, et rarement appelés *Monsieur de*.

4 Mme de Sévigné, *Correspondance*, éd. Roger Duchêne, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1972-1978, 3 tomes. On indiquera désormais, pour chaque lettre, le numéro du tome, puis de la page. Lorsqu'il s'agit d'une lettre de l'année 1671, on mentionnera, uniquement, le numéro de page de l'édition au programme : *Lettres de l'année 1671*, éd. Roger Duchêne, préf. Nathalie Freidel, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 2012.

5 V. Descombes, Proust. *Philosophie du roman*, Paris, Éditions de Minuit, 1987, « Dans l'atelier d'Elstir », p. 285. Après avoir rappelé que l'analogie est à trois et non à deux termes, Elstir étant le moyen terme, V. Descombes déconstruit les mécanismes de la

L'extrait de lettre, rétabli dans son intégralité, contredit donc le commentaire : l'épistolière a suivi l'ordre logique, elle a fourni l'explication avant le phénomène. Faut-il alors abandonner ce « plagiat par anticipation » séduisant, mais, de l'aveu même de son inventeur, « très tiré par les cheveux » ? Nous essaierons, au contraire, de voir en quoi cette formule – qui bénéficia d'une ample fortune critique – peut servir de modèle heuristique pour aborder la correspondance de Sévigné. En quoi permet-elle de rendre compte des phénomènes d'ordre ? Il n'est pas rare que l'épistolière présente les faits et les choses dans un ordre inattendu, inhabituel. Elle peut ainsi raconter une histoire en commençant par sa fin (un décès, une disgrâce etc.) ou ménager des effets de surprise, de suspens. Lus ensemble, les deux extraits de Proust introduisent une incertitude : cette singularité sévignéenne régit-elle les narrations ou les descriptions ? La mention de la cause et de l'effet dans le premier extrait pointe vers la première interprétation, l'usage du verbe *peindre*, la description par Mme de Sévigné des effets de lune dans le second extrait vers la seconde. Pour cette raison, on commencera par évoquer un cas d'illusion visuelle, similaire aux effets de lune, décrit dans la lettre du 21 octobre 1671, à l'occasion d'une battue dans le bois des Rochers en Bretagne⁶. Dans un second temps, on s'intéressera à une histoire racontée à rebours, dans la lettre du 18 mars de la même année, celle de la disgrâce de Saissac, le tricheur de cartes.

HISTOIRE DE LOUP ET CONTE « À DORMIR DEBOUT »

Proust, on l'a vu, cite la manière dont Sévigné décrit des effets visuels dus aux reflets de la lune, un soir de juin 1680. Quelques années auparavant, Sévigné s'essaye déjà à l'exercice de la scène au clair de lune, qui, cette fois, est en parfaite adéquation avec les propositions du Narrateur – il

mise en relation proustienne et conclut : « La vérité est donc qu'il n'y a pas le moindre côté Dostoïevski de Mme de Sévigné », p. 285-286.

6 Pour le commentaire stylistique d'un autre extrait de cette lettre, on pourra se reporter à J.-L. de Boissieu, A.-M. Garagnon, *Commentaires stylistiques*, Paris, Sedes, 1987, chap. V, p. 95-118.

n'est d'ailleurs pas interdit de supposer que sa mémoire a superposé ces deux tableaux nocturnes :

À propos, il y a des loups dans mon bois ; j'ai deux ou trois gardes qui me suivent les soirs, le fusil sur l'épaule ; Beaulieu est le capitaine. Nous avons honoré depuis deux jours le clair de la lune de notre présence, entre onze heures et minuit. Nous vîmes d'abord un homme noir ; je songeai à celui d'Auger, et me préparais déjà à refuser la jarretière⁷. Il s'approcha, et il se trouva que c'était La Mousse. Un peu plus loin nous vîmes un corps blanc tout étendu. Nous approchâmes assez hardiment de celui-là ; c'était un arbre que j'avais fait abattre la semaine passée. Voilà des aventures bien extraordinaires ; je crains que vous n'en soyez effrayée en l'état où vous êtes. Buvez un verre d'eau, ma bonne (21 octobre 1671, p. 337-338).

74

Sévigné joue avec sa lectrice qui, précédemment, lui a raconté une histoire recueillie auprès d'un de leurs domestiques à Grignan, un certain Auger. Privé de la lettre de la fille, on est réduit à spéculer sur le contenu de ce récit par écrit d'une narration orale portant sur des phénomènes surnaturels et magiques⁸. Tout ce qu'on sait, c'est que Sévigné « en frissonnai[t] en la lisant » (18 octobre 1671, p. 335). En réponse au récit de sa fille, elle met en place une atmosphère typique de l'histoire effrayante inspirée du folklore : les loups, la forêt, le « fusil sur l'épaule », l'heure symbolique, proche des douze coups de minuit. Mais son récit est plaisamment déceptif. Elle parodie à sa manière les contes oraux qu'on se raconte à la veillée pour se faire peur, en désamorçant immédiatement tout suspens. Elle présente d'abord une vision, puis la corrige immédiatement, le réel s'avérant beaucoup plus trivial que

7 À notre connaissance, cette tournure elliptique de Sévigné n'est expliquée nulle part. Nous en proposons une glose, sujette à caution : la jarretière désignant une pièce d'habillement placée au-dessus ou au-dessous du genou et servant à maintenir et à tendre les bas, on a supposé que la « refuser » reviendrait à résister à une tentative de viol. Sévigné s'imaginerait héroïquement préférer la mort au déshonneur, dans une version sexualisée de la formule rituelle « la bourse ou la vie ».

8 Voir la lettre du 18 octobre 1671, l, p. 335 : Sévigné y parle de « la plus étrange chose du monde » et de l'apparition surnaturelle d'un sylphe.

l'illusion. Partie pour « voir le loup »⁹, Sévigné devra se contenter d'une promenade d'illusions où, par deux fois, la banalité du réel vient décevoir des attentes romanesques : « l'homme noir » n'est que La Mousse¹⁰, le « corps blanc » qu'un arbre abattu. L'aventure tourne court, comme en témoigne la chute rapide du récit. La mention antiphastique des *aventures extraordinaires* et l'impératif ironique du verre d'eau qui clôturent cette expédition avortée disent à la fois le désir de romanesque et sa déception.

Ce tableau nocturne, occasion d'une méprise, n'est pas sans rappeler l'anecdote dite des capucins noirs, racontée d'abord par Tallemant des Réaux dans une historiette à propos de Voiture, puis par le cardinal de Retz dans ses *Mémoires*. À l'été 1647 – d'après Tallemant – de retour d'une promenade à Saint-Cloud, une petite compagnie en carrosse fait une rencontre inattendue, d'abord énigmatique : une troupe de religieux qui reviennent de se baigner sont pris pour des fantômes.

L'esté devant sa mort, il fit une promenade à Saint-Cloud avec feu Mme de Lesdiguières et quelques autres. La nuit les prit dans le bois de Boulogne ; ils n'avoient pas de flambeaux. Voylà les dames à faire des contes d'esprits. En cet instant, Voiture, s'avance du carrosse pour regarder si un escuyer qui estoit à cheval suivoit, car la nuit n'estoit pas encore fermée : « Ah ! vrayment, » dit-il, « si vous en voulez voir des esprits, n'en voylà que huit. » On regarde : en effect, il paroissoit huit figures noires qui alloient en pointe. Plus on se hastoit, plus ces fantomes se hastoient aussy. L'escuyer ne voulut jamais en approcher : cela les suivit jusques dans Paris. Mme de Lesdiguières conte leur frayeur au Coadjuteur depuis cardinal de Retz : « Dans huit jours, » luy dit-il, « j'en sçauray la verité. » Il découvrit que c'estoit des Augustins deschaussez qui revenoient de se baigner à Saint-Cloud, et qui, de peur

9 « On dit encore prov. Qu'*Un homme a veu le loup*, pour dire, ou qu'il s'est trouvé en plusieurs occasions de guerre, ou qu'il a fait beaucoup de voyages & dans des pays dangereux, ou qu'il est extremement rompu dans les affaires, dans le commerce du monde » (*Dictionnaire de l'Académie française*, 1694).

10 Prêtre et docteur en théologie, Pierre de La Mousse fut le précepteur de Mme de Grignan et accompagna Sévigné dans ses voyages aux Rochers.

que la porte de la ville ne fust fermée, n'avoient point voulu laisser esloigner ce carrosse, et l'avoient tousjours suivy¹¹.

Dans les deux textes, le champ lexical de la vue prédomine, corrélé à celui de la vérité, par le biais de la difficulté à bien distinguer de nuit et par celui du témoignage exact. De même, la présentation des faits par Sévigné relève du paradigme illusion/réel : elle « peint » ce qu'elle croit voir, avant de dire ce qui était vraiment à voir. Au cours de cette scène en noir et blanc, il est surtout question de vision de près et de loin, ce que manifestent la répétition du verbe *voir* au passé simple et le polyptote *s'approcha / approchâmes*.

76

Dans le cadre de l'échange épistolaire, cette histoire est un argument à verser au dossier des mécanismes de la crédulité. Mme de Grignan semble prêter foi à l'histoire que son domestique, Auger, lui a racontée oralement et qu'elle a reproduit dans une lettre à sa mère. Dans les lettres suivantes, Sévigné y revient à deux reprises pour assurer sa fille qu'elle lui fait confiance, malgré le caractère hautement invraisemblable du récit du domestique :

Mme de La Fayette me mande que, puisque vous me mandez sérieusement l'histoire d'Auger, elle est persuadée qu'elle est vraie, et que vous ne vous moquez point de moi. Elle pensait que ce fût une folie de M. de Coulanges, et cela se pouvait très bien penser. (4 novembre 1671, p. 348)

Je ne doute nullement de l'histoire d'Auger, et n'en ai jamais douté ; c'est une vision de Mme de La Fayette, fondée sur la folie de M. de Coulanges. Présentement, elle la croit comme moi. (22 novembre 1671, p. 357)

Cette battue au clair de lune peut jouer le rôle de l'exemple manquant pour le versant optique, illusionniste de l'analogie de Proust. Sévigné fait une description enjouée des phénomènes d'erreurs de perception.

11 Tallemant des Réaux, *Historiettes*, éd. A. Adam, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », t. I, 1960, p. 499-500. Nous ne reproduisons pas ici le récit du cardinal, beaucoup plus long : voir Retz, *Mémoires*, éd. M. Pernot, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2003, 1^{re} partie, p. 89-91.

Intégré comme réponse à un récit de sa fille, ce récit peut être lu comme une mise à nu du désir de croire qui repose en chaque auditeur/lecteur d'histoires extraordinaires. Fondé sur le motif de l'illusion déçue, ce « conte à dormir debout »¹² n'est pas du même ordre qu'un récit qui présenterait les effets avant les causes, qui commencerait par sa fin.

HISTOIRE DE TRICHERIE ET « DESSOUS DE CARTES »

Enquête royale

Par exemple, prenons le messager du roi. Il est en prison maintenant qui purge sa condamnation. Le jugement est pour mercredi prochain ; et naturellement, le crime viendra en dernier¹³.

« Le crime viendra en dernier » : pour reformuler cette phrase, en termes logiques, la cause suivra l'effet ; en narratologie, on dira que le récit du crime est une analepse. Dans l'ordre du récit, la raison de la condamnation sera donnée une fois qu'on aura raconté le processus judiciaire. C'est précisément ce que fait Sévigné lorsqu'elle raconte, dans une lettre à sa fille datée du 18 mars 1671, la disgrâce de Saissac¹⁴. Dans son « Discours du récit », au chapitre de l'ordre, Gérard Genette propose une procédure qui permet de

confronter l'ordre de disposition des événements ou segments temporels dans le discours narratif à l'ordre de succession de ces mêmes événements ou segments temporels dans l'histoire, en tant qu'il est

- 12 5 août 1671, p. 268. L'épistolière désigne ainsi son évocation des États de Bretagne. Dans cet emploi, cette formule fait signe vers l'ennui que pourrait éprouver sa destinataire devant des nouvelles peu intéressantes. Mais cette expression, on le sait, est aussi synonyme d'« histoire invraisemblable ». Nous l'appliquons à la battue au clair de lune parce qu'elle rend compte de ces deux traits sémantiques : Sévigné ironise sur son aventure finalement décevante et de peu d'importance, tout en pointant vers ses possibilités romanesques.
- 13 L. Carroll, *Alice au pays des merveilles*, cité dans Groupe μ , *Rhétorique générale* [1970], Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points essais », 1982, section « Les faits et la chronologie », p. 184.
- 14 Sur sa biographie, voir Saint-Évremond, *Lettres*, éd. R. Ternois, Paris, M. Didier, coll. « STFM », 1967-1968, 2 vol., t. II, « Notice sur le marquis de Saissac », p. 278-280.

explicitement indiqué par le récit lui-même, ou qu'on peut l'inférer de tel ou tel indice indirect¹⁵.

Cette lettre se prête assez bien à ce genre de confrontation, puisque son récit mobilise de nombreux temps, qu'il est ponctué par des compléments circonstanciels qui facilitent la lisibilité de l'histoire, tout en ménageant différentes vitesses. La richesse de l'emploi des temps y est l'indice d'une complexité de la représentation temporelle. On commencera par attribuer à chacun des segments du récit une lettre majuscule, insérée entre parenthèses dans le corps de la lettre :

78

(A) Il y a présentement une nouvelle qui fait l'unique entretien de Paris. (B) Le roi a commandé à M. de Saissac de se défaire de sa charge, et tout de suite, de sortir de Paris. Savez-vous pourquoi ? (C) Pour avoir trompé au jeu et avoir gagné cinq cent mille écus avec des cartes ajustées. (D) Le cartier¹⁶ fut interrogé par le Roi même ; il nia d'abord. Enfin le Roi lui promettant son pardon, il avoua qu'il faisait ce métier depuis longtemps, (E) et même cela se répandra plus loin, car il y a plusieurs maisons où il fournissait de ces bonnes cartes rangées. (F) Le Roi a eu beaucoup de peine à se résoudre à déshonorer un homme de la qualité de Saissac. Mais voyant depuis deux mois que tous ceux qu'il gagnait étaient ruinés, il a cru qu'il y allait de sa conscience à faire éclater cette friponnerie. (G) Il savait si bien le jeu des autres que toujours il faisait va-tout sur la dame de pique, parce que les piques étaient dans les autres jeux, et le Roi perdait toujours à trente-un¹⁷ de trèfle et disait : « Le trèfle ne gagne point contre le pique en ce pays-ci. » (H) Saissac avait donné trente pistoles aux valets de chambre de Mme de La Vallière pour jeter dans la rivière des cartes qu'ils avaient, qu'il ne trouvait point bonnes, et avait introduit son cartier. (I) Celui qui le conduisait dans cette belle vie s'appelle Pradier, et s'est éclipsé aussitôt que le Roi défendit à Saissac de

15 G. Genette, *Discours du récit* [1972], Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points essais », 2007, p. 23.

16 « CARTIER, s.m. celui qui fait & vend des cartes à jouer. *Maître cartier* » (*Dictionnaire de l'Académie française*, 1694).

17 « TRENTE [...] Aux cartes, il y a des jeux qu'on appelle la Belle, le Flux & le Trente un, où celui qui a trente & un point en ses cartes, gagne » (Furetière, *Dictionnaire universel*, 1690).

se trouver devant lui. S'il avait été innocent, il se serait mis en prison et aurait demandé qu'on lui fit son procès. Mais il n'a pas pris ce chemin, et a trouvé celui de Languedoc plus sûr. Plusieurs lui conseillaient la Trappe, après un malheur comme celui-là. (J) Voilà de quoi l'on parle uniquement. (18 mars 1671, I, p. 104-105)

Les segments (A) et (J) constituent les bornes d'un récit nettement circonscrit par l'effet de rime entre la formule introductive et le présentatif, par un système d'échos entre les deux adverbes en *-ment* et par la reprise en dérivation : « **Il y a** *présentement* une nouvelle qui fait l'unique entretien de Paris » / « **Voilà** de quoi l'on parle *uniquement* ». Ces deux segments, au présent de l'indicatif, sont concomitants à la rédaction de la lettre, au présent de l'instance de narration, ce que renforce l'adverbe « *présentement* ». À l'initiale, le segment (A) constitue un embrayeur de narration, une « entrée-préface », tandis qu'en position finale, le segment (J) assure la clôture du récit, sa « chute »¹⁸. Outre le rôle de cadre, ces deux segments remplissent une deuxième fonction : motiver la présence de ce récit dans la lettre. L'omniprésence de cette histoire dans les conversations oblige, pour ainsi dire, l'épistolière à ne pas laisser en reste sa destinataire éloignée de Paris, à l'inclure en différé dans la boucle de commentaires sur cette affaire.

Le segment (B) constitue le début du récit proprement dit, qui s'ouvre sur l'ordre du roi, double et à exécution immédiate (« tout de suite ») : Saissac doit se défaire de la charge de maître de la garde-robe qu'il possède depuis 1660 et sortir de Paris. En (I), cet ordre est rappelé et complété par la mention de la fuite de Pradier et la décision quant au lieu d'exil pour Saissac. En (C), la narratrice livre la cause de cette disgrâce, ménageant pour sa destinataire une attente de courte durée, par une interrogation partielle, laissant le circonstant causal à compléter : « Savez-vous pourquoi ? Pour avoir trompé au jeu ».

Après cette introduction brève qui fait figure de résumé, la narratrice entre dans le détail des circonstances et adopte le passé simple (« fut interrogé », « nia », « avoua »). Elle signale d'abord l'interrogatoire et

¹⁸ Sur cette terminologie, voir J.-M. Adam, *Le Texte narratif*, Paris, Nathan Université, 1994, p. 182-186.

les aveux du cartier (D). Elle évoque ensuite brièvement, au futur, d'éventuelles conséquences à venir quant à l'ampleur de la tricherie (E). Puis elle met en scène, dans un retour au passé composé, la délibération du roi (F). Enfin, elle expose le procédé de la tricherie, en deux temps : le premier temps (G), chronologiquement postérieur au second (H), est à l'imparfait itératif, la tricherie était répétée « depuis deux mois » et Saissac procédait « toujours » de la même manière. La séquence (H), antérieure, est au plus-que-parfait et révèle les préparatifs de la fraude : Saissac a soudoyé les valets de Mme de La Vallière et a introduit un complice dans la place.

80

Entre l'interrogatoire et l'explication se situe le moment dramatisé de la prise de décision du roi, en proie au scrupule, balançant entre le respect des convenances et le souci de justice. La délibération du roi (faut-il ou non rendre publique cette fraude ?) est en position centrale, entre les aveux du cartier et la délivrance du *modus operandi* de Saissac et de ses complices. La transition entre le récit de l'enquête et le récit de la tricherie, résultat de cette enquête, est placée en focalisation interne, rendant compte des pensées du roi : « mais voyant depuis deux mois que tous ceux qu'il gagnait étaient ruinés, il a cru qu'il y allait de sa conscience à faire éclater cette friponnerie ». La narratrice reproduit alors le geste du roi et fait elle-même « éclater » le procédé du tricheur, en racontant par le menu ses méthodes.

Enfin, dans l'avant-dernier segment (I), l'épistolière insère, en guise de commentaire, une évocation du possible après avoir fait le récit du réel : « S'il avait été innocent, il se serait mis en prison et aurait demandé qu'on lui fit son procès ». Sévigné imagine les « chemins » que le disgracié n'a pas pris par l'emploi modal du conditionnel dans un système hypothétique. La seule marge de manœuvre du disgracié réside dans le choix du lieu d'exil. Sévigné met en scène ce choix sous la forme imagée du carrefour : Saissac pouvait prendre le chemin de la prison, celui de la province, celui de la retraite religieuse. Il a choisi le Languedoc. Le retour à la situation contemporaine de l'énonciation est brutal et soudain.

L'usage du passé composé dans les séquences (B), (I) et (F) (« a commandé », « s'est éclipse », « n'a pas pris », « a trouvé ») pourrait être interprété comme une application de la règle académique des

vingt-quatre heures : « narration au passé composé des événements du jour [...] et au passé simple des événements antérieurs à la nuit »¹⁹. Mais comme le signale Nathalie Fournier, le critère discriminant entre les deux tiroirs verbaux est d'ordre aspectuel et énonciatif, et non référentiel. En somme, ce n'est pas tant que l'ordre de disgrâce relève du passé proche, alors que la tricherie remonte à « deux mois ». Mais plutôt que le repère temporel de l'énonciation est inclus dans le même moment que la prise de décision et l'ordre du roi, tandis que l'enquête et le déroulement de la triche sont racontés à distance par une épistolière « qui s'efface de la narration »²⁰. La séquence (E) fait alors figure d'incursion discursive de la locutrice au beau milieu de son récit.

Pour synthétiser les phénomènes d'ordre dans ce récit, on peut reprendre la méthode déployée par Genette, en attribuant à chaque segment du récit un chiffre qui corresponde à sa position chronologique, dès lors qu'on s'ingénie à remettre l'histoire « à l'endroit ». On obtient alors la formule suivante :

$$A_5 - B_4 - C_2 - // D_3 - E_6 - F_3(2) // - G_2 - H_1 - I_4 - J_5$$

Les doubles barres rappellent les trois unités du récit :

1. l'introduction avec annonce de la nouvelle, mention de sa cause sous forme de résumé-réponse à une devinette ;
2. le récit de l'enquête et de la délibération royale ;
3. le récit du procédé du tricheur et le retour aux conséquences présentes de la découverte de cette triche²¹.

Un récit suivant l'ordre de la diégèse aurait procédé ainsi :

1. Saissac prépare son coup,
2. les parties truquées de Saissac,
3. les soupçons du roi, les aveux du cartier, la délibération du roi,

¹⁹ N. Fournier, *Grammaire du français classique*, Paris, Belin, 1998, p. 410. Sur cette question, voir l'intégralité du chap. 18, « Passé simple et passé composé », p. 395-416.

²⁰ *Ibid.*

²¹ On a simplifié volontairement les moments de l'histoire, considérant notamment que l'ordre du roi (B), la fuite de Pradier et le départ de Saissac (I) étaient quasiment simultanés, ce que la conjonction de subordination « aussitôt que » laisse entendre ; que la délibération du roi (F) était à peu près contemporaine des aveux du cartier (D). Lors de cette prise de décision, l'étape antérieure est rappelée (« voyant depuis deux mois »), nous l'avons indiqué entre parenthèses.

4. l'ordre de disgrâce et son exécution,

5. les réactions à Paris.

On peut dresser plusieurs constats à partir de cette formule :

a. L'effet précède la cause ici, puisque Sévigné annonce à sa fille une nouvelle, la disgrâce, à laquelle elle donne l'explication sous forme de réponse à une devinette : « Savez-vous pourquoi ? ». La disgrâce est le résultat de la découverte d'une fraude au jeu.

b. Pour autant, la construction du récit n'obéit pas à un « mouvement régulièrement rétrograde »²² puisque Sévigné n'arrête pas son récit au premier épisode diégétique, la subversion par Saissac des valets de chambre de Mme de La Vallière et l'introduction du cartier complice (H).

c. Symétriquement, elle ne commence pas exactement son récit par la fin puisqu'elle ne débute pas par le départ de Saissac en Languedoc, mais par l'ordre du roi.

d. Ce récit ne commence donc ni tout à fait par sa fin, ni par son début exact. On a davantage affaire à une structure embrassée dans laquelle les segments se répondent (A₅ et J₅, B₄ et I₄, C₂ et G₂, D₃ et F₃) et se répartissent temporellement de part et d'autre d'une annonce au futur « cela se répandra plus loin », ligne de fuite sur les conséquences à venir quant à l'ampleur de la triche. La délibération du roi apparaît comme l'axe de symétrie le long duquel se distribuent les moments du récit. C'est aussi un point de bascule qui fait passer du micro-récit de l'enquête à celui de ses résultats.

Annoncer et raconter, tenir au courant et expliquer : ces deux gestes ne peuvent être réalisés rigoureusement en même temps. Sévigné met sa fille au fait des événements qui font l'actualité des conversations mondaines. Son point de départ est donc celui de l'*après*, le temps du commentaire de l'événement qui défraie la chronique. D'abord l'annonce, ensuite le récit. Pour le récit, sa configuration de l'événement est mimétique de l'ordre de découverte des événements, non de l'ordre de leur déroulement, comme dans tout récit d'enquête. Elle retrace et emprunte à nouveau, pour sa fille, le même cheminement d'enquête

22 *Ibid.*, p. 26.

que le roi, retardant, comme lui, le moment de « faire éclater cette friponnerie » auprès de sa destinataire. Qu'elle redouble le geste de *publication* royale en situation épistolaire privée n'est pas non plus sans intérêt quant à son *ethos* de narratrice. D'autant plus que cette dernière ne cache pas ses ambitions d'enquêtrice, quand elle affirme, à plusieurs reprises dans sa correspondance, vouloir découvrir « les dessous de cartes »²³. Pour rendre encore plus saillants ces phénomènes d'ordre, on terminera par une comparaison entre la version de Sévigné et celle de Saint-Simon.

Nécrologie d'un joueur

Même si Saint-Simon donne d'autres éléments et présente une version différente de l'enchaînement des faits, c'est dans l'ordre qu'il raconte l'histoire dans ses *Mémoires* :

Le vieux Saissac épousa la dernière sœur du second lit du duc de Chevreuse, jeune et jolie, qui, avec peu de bien, le voulut malgré la disproportion d'âge, dans l'espérance d'être bientôt veuve et de jouir des grands avantages de son contrat de mariage. C'était un homme de grande qualité et de beaucoup d'esprit, que démentaient toutes les qualités de l'âme. Il avait eu la charge de maître de la garde-robe du Roi de M. de Guîtres lorsque le Roi fit pour lui la nouvelle charge de grand maître de la garde-robe. Saissac était fort riche, fort gascon, gros joueur et beaucoup du grand monde, mais peu estimé, et on se défiait fort de son adresse au jeu. Le Roi, dans ces temps-là, jouait aussi fort gros jeu, et c'était le berlan²⁴ qui était à la mode. Un soir que Saissac était de la

23 En voici un exemple : « Nous avons fort causé. Une de nos folies a été de souhaiter de découvrir tous les dessous de cartes de toutes les choses que nous croyons voir et que nous ne voyons point [...]. Je souhaitai un cabinet tout tapissé de dessous de cartes au lieu de tableaux ; cette folie nous mena bien loin et nous divertit fort » (24 juillet 1675, II, 14).

24 « Berlan ou Brelan. S. M. Ce dernier est le meilleur. Jeu de cartes qu'on joue à trois, quatre & cinq personnes. On y donne trois cartes à chacun, après en avoir ôté les plus petites jusqu'au sept inclusivement. On y fait plusieurs encheres à l'envi les uns des autres, & celui qui a le plus de point gagne ; ou celui qui a trois cartes d'une même sorte : celui qui a trois as gagne sur celui qui a trois Rois, & le reste de même » (Furetière, *Dictionnaire universel*, 1690).

partie du Roi, M. de Louvois vint lui parler à l'oreille. Un moment après, le Roi donna son jeu à M. de Lorges, à qui il dit de le tenir et de continuer pour lui jusqu'à ce qu'il fût revenu, et s'en alla dans son cabinet avec M. de Louvois. Dans cet intervalle, Saissac fit une tenue à M. de Lorges, et qu'il jugea contre toutes les règles du jeu, puis un va-tout qu'il gagna ne portant quasi rien. Le coup était fort gros. Le soir, M. de Lorges se crut obligé d'avertir le Roi de ce qui s'était passé. Le Roi fit arrêter sans bruit le garçon bleu qui tenait le panier des cartes, et le cartier : les cartes se trouvèrent pipées, et le cartier, pour avoir grâce, avoua que c'était Saissac qui les lui avait fait faire, et l'avait mis de part avec lui. Le lendemain, Saissac eut ordre de se défaire de sa charge et de s'en aller chez lui²⁵.

84

Récit rétrospectif, la version de Saint-Simon est, par rapport au reste de l'évocation de la vie de Saissac, une analepse. Saint-Simon évoque trois mariages conclus en 1698. Et c'est à l'occasion de l'un d'entre eux, celui de Saissac, alors âgé de soixante-six ans, avec une sœur du duc de Chevreuse de vingt-deux ans, que Saint-Simon évoque la disgrâce, en complément illustratif d'un portrait qui se conclut sur « son adresse au jeu »²⁶. À l'issue de ce récit de disgrâce, Saint-Simon poursuit d'ailleurs la biographie de Saissac par le rappel de son lent retour à la cour. Il termine son évocation du « vieux Saissac » par sa disparition, sans héritier et l'extinction de sa lignée. Si Saint-Simon avait raconté, dans l'ordre, la biographie de Saissac, il aurait inséré le mariage entre la disgrâce et la mort de ce dernier.

25 Saint-Simon, *Mémoires 1691-1701. Additions au Journal de Dangeau*, éd. Yves Coirault, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 8 t., [Année 1698], t. I, 1983, p. 477.

26 Sur les modes d'insertion des caractères chez Saint-Simon, Delphine de Garidel signale que les « portraits suscités par les alliances matrimoniales sont moins systématiques, et en tout cas plus courts, se réduisant souvent à quelques lignes évocatrices, peut-être parce que les mariages concernent davantage la famille que l'individu ». Les événements comme la mort, les nominations engendrent davantage de portraits, *Poétique de Saint-Simon. Cours et détours du récit historique dans les Mémoires*, Paris, Champion, 2005, p. 324. Sur le regroupement dans la chronique de plusieurs mariages ou de plusieurs décès, voir p. 325-326.

Mais à l'échelle de la disgrâce, c'est-à-dire de la portion racontée aussi par Sévigné, Saint-Simon procède différemment : il commence par la tricherie aux cartes, dénoncée à l'issue d'une partie par Lorges, qui dans l'espace du jeu, a dû se substituer au roi et termine par l'ordre de disgrâce survenu « le lendemain » de l'interrogatoire du cartier. On retrouve dans le récit de Saint-Simon la même ponctuation par les circonstanciels, même s'ils sont plus largement sous le régime de l'indéfini : « dans ces temps-là », « un soir », « un moment après », « le soir », « le lendemain ». La principale différence, outre l'ordre, réside dans le choix du singulatif, alors que Sévigné renvoie à des scènes répétées de triche « depuis deux mois », Saint-Simon raconte une seule partie. Chiasme intéressant : la lettre, sous le régime de l'éphémère, de l'instant, favorise ici la durée, tandis que les Mémoires mettent en avant l'instant, le coup « fort gros » qui a permis de démasquer Saissac.

En conclura-t-on, pour autant, qu'un récit d'actualité tend davantage à être raconté dans le désordre alors qu'un récit rétrospectif de mémorialiste bénéficie du recul nécessaire pour rétablir l'ordre ? On répondra par la négative, concernant Saint-Simon d'abord, puisque son respect de l'ordre chronologique ne concerne que le récit de disgrâce, qui, à plus grande échelle, est lui-même analeptique. Chez Sévigné ensuite, on fera remarquer qu'il lui arrive aussi de raconter une histoire dans l'ordre de son déroulement chronologique, comme en témoigne le récit de la blessure de la princesse de Condé (23 janvier 1671, p. 52). On dira plutôt que la disgrâce de Saissac recouvre des enjeux différents pour les deux narrateurs. Pour Sévigné, il s'agit de surprendre sa destinataire, en retardant volontairement l'explication de la disgrâce d'abord, du procédé de tricherie ensuite. Le suspens est à double détente. Pour Saint-Simon, cette anecdote vient illustrer le caractère de Saissac, c'est donc la scène de tricherie qu'il met en avant, non sa conséquence, la disgrâce, expédiée en un courte phrase : « le lendemain Saissac eut ordre de se défaire de sa charge et de s'en aller chez lui ». La suite de la notice biographique d'ailleurs est entièrement tournée vers son amour du jeu, qui lui fit faire fortune en Angleterre et lui permit de revenir progressivement en grâce, à la demande du frère du roi, joueur lui aussi.

Y a-t-il un « côté Dostoïevski de Mme de Sévigné » ? On répondra par l'affirmative à condition de bien vouloir étendre le phénomène non plus seulement à un ordre de présentation des éléments dans une description, de ne pas le limiter au domaine des rapports entre illusion et réel, entre erreur première et correction de cette erreur. Cette formule nous apparaît tout aussi pertinente dans le domaine de l'agencement narratif, plus palpable dans la confrontation entre temps de l'histoire et temps du récit, entre annonce de nouvelles et révélations des « dessous de cartes ». Plus largement, les phénomènes analeptiques – dont l'emblème pourrait être la formule récurrente « mais il faut reprendre de plus loin »²⁷ – servent à varier les formules narratives, à cultiver une esthétique de la surprise, à ancrer le récit par lettre dans une fiction d'oralité, comme en font foi notamment, les nombreuses incursions discursives au sein des histoires sévignéennes.

27 On en donnera deux exemples : « Voici un jour qui nous donne de grandes espérances ; mais il faut reprendre de plus loin » (19 décembre 1664, I, p. 77) ; « Ce qui s'appelle tomber du haut des nues, c'est ce qui arriva hier soir aux Tuileries ; mais il faut reprendre les choses de plus loin » (19 décembre 1671, p. 43).

BIBLIOGRAPHIE

MOYEN ÂGE

Édition de référence

GUILLAUME DE LORRIS, JEAN DE MEUNG, *Le Roman de la Rose*, éd. A. Strubel, LGF, coll. « Lettres gothiques », 1992, p. 44-154.

BLANC, Odile, *Parades et parures. L'invention du corps de mode à la fin du Moyen Âge*, Paris, Gallimard, 1977.

BLUMENFELD-KOSINSKI, Renate, « Remarques sur *songel/mensonge* », *Romania*, 101, 1980, p. 385-390.

–, « Overt and covert: amorous and interpretative strategies in the *Roman de la Rose* », *Romania*, 111, 1990, p. 443-444.

BOULNOIS, Olivier, *Au-delà de l'image. Une archéologie du visuel au Moyen Âge (V^e-XV^e siècles)*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Des travaux », 2008.

FERLAMPIN-ACHER, Christine, « À quoi rime le mensonge ? Étude des rimes en *–ment* dans le *Roman de la Rose* de Guillaume de Lorris », dans F. Pomel (dir.), *Lectures du Roman de la Rose*, Rennes, PUR, 2012, p. 23-58.

FRANKLIN-BROWN, M., « Critique and Complicity: Metapoetical reflections on the gendered figures of the body and texte in the *Roman de la Rose* », *Exemplaria*, 21, 2009, p. 129-159.

GALLY, Michèle, « Un art d'aimer en forme de roman », dans F. Pomel (dir.), *Lectures du Roman de la Rose*, Rennes, PUR, 2012, p. 79-92.

HUOT, Sylvia, « The desire for knowledge and the knowledge of desire. Models of poetic composition in the *Roman de la Rose* », dans *Dreams of lovers and lies of poets. Poetry, knowledge and desire in the Roman de la Rose*, London, Legenda/Modern Humanities Research Association, 2010, p. 10-30 ; trad. en français dans F. Pomel (dir.), *Lectures du Roman de la Rose*, Rennes, PUR, 2012.

LUCKEN, Christopher, « Narcisse, Guillaume de Lorris et le miroir du roman », dans F. Pomel (dir.), *Lectures du Roman de la Rose*, Rennes, PUR, 2012, p. 121-140.

PLANCHE, Alice, « La fleur noire. Sur un vers du *Roman de la Rose* de Guillaume de Lorris », *Romania*, 113, 1992-1995, p. 227-233.

POIRION, Daniel, « From Rhyme to Reason. Remarks on the Text of the *Roman de la Rose* », dans K. Brownlee et S. Huot (dir.), *Rethinking the Romance of the Rose. Text, Image, Reception*, Philadelphia, University of Philadelphia Press, 1992, p. 73-94.

POMEL, Fabienne, « Revêtir la lettre nue : l'allégorie sous le signe du désir et du manque », *Senefiance*, 47, « Le nu et le vêtu au Moyen Âge », 2001, p. 299-311.

192

POSSAMAÏ-PÉREZ, Marylène, « L'écriture allégorique dans le *Roman de la Rose* de Guillaume de Lorris », dans F. Pomel (dir.), *Lectures du Roman de la Rose*, Rennes, PUR, 2012.

STRUBEL, Armand, *Semblance et senefiance. Étude sur le vocabulaire et les conceptions de l'allégorie au XI^e et au XIII^e siècles et sur sa présentation dans la critique moderne*, thèse de 3^e cycle sous la direction de D. Poirion, Paris IV, 1980.

–, « *Grant senefiance a* ». *Littérature et allégorie au Moyen Âge*, Paris, Champion, 2002.

WOLF-BONVIN, Romane, *Textus. De la tradition latine à l'esthétique du roman médiéval*. Le Bel Inconnu. Amadas et Ydoine, Paris, Champion, 2008.

XVI^e SIÈCLE

Éditions de référence

SCÈVE, Maurice, *Délie object de plus haulte vertu*, éd. E. Parturier, Paris, STFM, 1916 [Réimpr. 1931 ; 1962 ; 1987]. Réimpression avec introduction et bibliographie de Cécile Alduy, STFM, 2001.

Autre édition citée

SCÈVE, Maurice, *Délie, object de plus haulte vertu*, éd. G. Defaux, Genève, Droz, coll. « Textes littéraires français », 2003, 2 tomes.

- ALDUY, Cécile, « Délie en mosaïque : “texte” des emblèmes et texte poétique, une “marqueterie mal jointe” ? », *Poétique*, 127, septembre 2001, p. 281-300.
- BALAVOINE, Claudie, « La mise en mot dans la *Délie* de Scève : plaidoyer pour une anabase », dans P. Aquilon, J. Chupeau et F. Weil (dir.), *L'Intelligence du passé : les faits, l'écriture et le sens. Mélanges offerts à Jean Lafond par ses amis*, Tours, Université de Tours, 1988, p. 73-85.
- BONNIER, Xavier, « Troubles du monde, émois du cœur : retour sur les dizains politiques dans *Délie* de Scève », *RHFL*, 111, 2011/1, p. 133-161.
- , « *Mes silentes clameurs* : métaphore et discours amoureux dans *Délie* de Maurice Scève », Paris, Champion, 2011.
- DEFAUX, Gérard, « L'idole, le poète et le voleur de feu : erreur et impiété dans *Délie* », *French Forum*, XVIII, 3, 1993, p. 261-295.
- DIEBOLD, Hélène, *Maurice Scève et la poésie de l'emblème*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Bibliothèque de la Renaissance », 2011.
- FENOALTEA, Doranne, « The Final Dizains of Scève's *Délie* and the *Dialogho d'Amore* of Sperone Speroni », *Studi francesi*, 59, 1976, p. 201-225.
- MÉLANÇON, Charlotte, « Les décimales de *Délie* », *Études françaises*, XI, 1975, p. 33-53.
- NASH, Jerry C., *Maurice Scève : Concordance de la Délie*, Chapel Hill, North Carolina, UNC Department of Romance Languages, 1976, 2 t.
- PERELMAN, Chaïm et OLBRECHTS-TYTECA, Lucie, *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Institut de sociologie, 6^e éd., 2008.
- SAULNIER, Verdun-Louis, *Le Prince de la Renaissance française, initiateur de la Pléiade*, Maurice Scève, Paris, Klincksieck, 1948-1949 (2 vol.), Reprint Genève, Slatkine, 1981.

XVII^e SIÈCLE

Édition de référence

- SÉVIGNÉ, Marie de Rabutin-Chantal (marquise de), *Lettres de l'année 1671*, éd. R. Duchêne, préface de N. Freidel, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 2012.

Autre édition

SÉVIGNÉ, Marie de Rabutin-Chantal (marquise de), *Correspondance (1646-1696)*, éd. Roger Duchêne, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1972-1978, 3 vol.

ADAM, Jean-Michel, « Les genres du discours épistolaire. De la rhétorique à l'analyse pragmatique des pratiques discursives », dans J. Siess (dir.), *La Lettre entre réel et fiction*, Paris, SEDES, 1998, p. 37-53.

AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, « L'Énonciateur glosateur de ses mots : explicitation et interprétation », *Langue française*, n° 103, septembre 1994, p. 91-102.

BLANC, André, « La rhétorique de l'adieu dans les lettres à Mme de Grignan », dans R. Duchêne (dir.), *Mme de Sévigné (1626-1696). Provence, spectacles, « lanternes »*, Grignan, Association d'action culturelle des châteaux départementaux de la Drôme, 1998, p. 361-371.

BRAY, Bernard, « Quelques aspects du système épistolaire de Mme de Sévigné » [1969], repris dans *Épistoliers de l'Âge classique. L'art de la correspondance chez Mme de Sévigné, quelques prédécesseurs, contemporains et héritiers*, Tübingen, Gunter Narr, coll. « Études littéraires françaises », 2007.

BURY, Emmanuel, « Préface » aux *Lettres portugaises traduites en français*, éd. E. Bury, Paris, LGF, coll. « Le Livre de poche. Libretti », 2003.

GRASSI, Marie-Claire, *L'Art de la lettre au temps de La Nouvelle Héloïse et du romantisme*, Genève, Droz, coll. « Études rousseauistes et index des œuvres de J.-J. Rousseau. Série C : "Études diverses" », 1994.

GROUPE μ , *Rhétorique générale* [1970], Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points essais », 1982.

JAUBERT, Anna, *Étude stylistique de la correspondance entre Henriette*** et J.-J. Rousseau*, Paris/Genève, Champion/Slatkine, coll. « Études rousseauistes et index des œuvres de J.-J. Rousseau. Série C : "Études diverses" », 1987.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, « L'interaction épistolaire », dans J. Siess (dir.), *La Lettre entre réel et fiction*, Paris, SEDES, 1998, p. 15-36.

LANDY-HOUILLOIN, Isabelle, « Une expression féminine de l'amour au XVII^e siècle : l'exemple de Mme de Sévigné », *L'Information littéraire*, XXXIV, 1982, p. 194-197.

–, « Mme de Sévigné : choix, mesure et démesure », dans *Mélanges de langue et de littérature française offerts à Pierre Larthomas*, Paris, École normale supérieure de jeunes filles, 1985, p. 251-266.

- , « Le féminin vu par les hommes. L'exemple des *Treize lettres amoureuses* de Boursault », dans Chr. Planté (dir.), *L'Épistolaire, un genre féminin ?*, Paris, Champion, coll. « Varia », 1998.
- NIES, Fritz, *Les Lettres de Mme de Sévigné. Conventions du genre et sociologie des publics* [1972], Paris, Champion, coll. « Lumière classique », 2001.
- NØLKE, Henning, *Le Regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciatives*, Paris, Kimé, 1993.
- SCHAPIRA, Charlotte, *Les Stéréotypes en français. Proverbes et autres formules*, Paris, Ophrys, 1999.
- VION, Robert, *La Communication verbale. Analyse des interactions*, Paris, Hachette, coll. « Hachette Supérieur », [1992] 2000.

XVIII^e SIÈCLE

Édition de référence

- ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Les Confessions*, livres I à VI, éd. J. Voisine, revue par J. Berchtold et Y. Séité, Paris, Classiques Garnier, 2011.

Autres éditions

- ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Œuvres complètes*, éd. dirigée par B. Gagnebin et M. Raymond, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1959-1995, 5 vol.
- AMOSSY, Ruth, *La Présentation de soi. Ethos et identité verbale*, Paris, PUF, coll. « Interrogation philosophique », 2010.
- BENREKASSA, Georges, « À propos d'un texte de Rousseau : lieu de l'écriture, place de l'idéologie », *Revue des sciences humaines*, 165, janvier-mars 1977, p. 75-83.
- BENVENISTE, Émile, *Problèmes de linguistique générale 1*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1966.
- , *Problèmes de linguistique générale 2*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1974.
- CHAUVIER, Stéphane, *Dire « je »*. *Essai sur la subjectivité*, Paris, Vrin, 2001.

- FRANCKEL, Jean-Jacques, LEBAUD, Daniel, *Les Figures du sujet. À propos des verbes de perception, sentiment, connaissance*, Paris, Ophrys, coll. « HDL », 1990.
- GENETTE, Gérard, *Figures III*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Poétique », 1972.
- , *Nouveau discours du récit*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Poétique », 1983.
- GOLDSCHMIDT, Georges-Arthur, *Rousseau ou l'Esprit de solitude*, Paris, Phébus, 1978.
- HAMON, Philippe, *Du descriptif*, Paris, Hachette, 1993.
- LEJEUNE, Philippe, *Le Pacte autobiographique* [1975], Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points essais », 1996.
- MAINGUENEAU, Dominique, *Le Discours littéraire ; paratopie et scène d'énonciation*, Paris, Armand Colin, 2004.
- MEIZOZ, Jérôme, « Recherches sur la posture : Jean-Jacques Rousseau », *Littérature*, 126, juin 2002, p. 3-17.
- MERCIER, Roger, « Sur le sensualisme de Rousseau. Sensation et sentiment dans la première partie des *Confessions* », *Revue des Sciences humaines*, 161, 1976/1, p. 19-33.
- RABATEL, Alain, « Quand voir, c'est (faire) penser. Motivation des chaînes anaphoriques et point de vue », *Cahiers de narratologie*, 11, « Figures de la lecture et du lecteur », 2004, p. 1-13.
- RÉCANATI, François, *La Transparence et l'énonciation*, Paris, Éditions du Seuil, 1979.
- SCHOSLER, Jorn, « La position sensualiste de Jean-Jacques Rousseau », *Revue romane*, 1978, XIII, 1, p. 63-87.
- STAROBINSKI, Jean, « Jean-Jacques Rousseau et le péril de la réflexion », dans *L'Œil vivant*, Paris, Gallimard, 1961, p. 91-188.
- , *Jean-Jacques Rousseau. La transparence et l'obstacle*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1971.

XIX^e SIÈCLE

Éditions de référence

- MUSSET, Alfred de, *Il ne faut jurer de rien*, éd. Sylvain Ledda, Paris, Gallimard, coll. « Folio théâtre », 2011.

- , *On ne badine pas avec l'amour*, éd. Bertrand Marchal, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2010.
- , *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée*, éd. Françoise Duchamp, Paris, Flammarion, coll. « Étonnants classiques », 2003.

LEDDA, Sylvain, « Musset et Molière », dans Martial Poirson (dir.), *Ombres de Molière. Naissance d'un mythe littéraire à travers ses avatars du XVII^e siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, « Recherche », 2012.

–, *Musset ou le Ravissement du proverbe*, Paris, PUF, 2013.

MUSSET, Alfred de, *La Confession d'un enfant du siècle*, éd. Sylvain Ledda, Paris, Flammarion, coll. « GF », 2010.

–, *Poésies complètes*, éd. Frank Lestringant, Paris, LGF, coll. « Classiques de poche », 2006.

–, *Théâtre complet*, éd. Simon Jeune, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1990.

VIOLLET-LE-DUC, Emmanuel-Louis-Nicolas, *Précis de dramatique, ou l'Art de composer et d'exécuter des pièces de théâtre*, Paris, Bachelier, 1830.

KLIEBENSTEIN, Georges, « Musset et la "fatalité comique" » (dans *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée*) », dans Sylvain Ledda (dir.), *Lectures de Musset*, PUR, coll. « Didact Français », 2012.

XX^e SIÈCLE

Édition de référence

GIDE, André, *Les Faux-Monnayeurs*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1996.

Autres éditions

GIDE, André, *Romans et récits*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2009.

BARONI, Raphaël, *La Tension narrative. Suspense, curiosité, surprise*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Poétique », 2007.

GENETTE, Gérard, « Vraisemblance et motivation », *Communications*, 11, 1968, repris dans *Figures II*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Poétique », 1969.

- , *Métalepse*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Poétique », 2004.
- GOULET, Alain, « L'écriture de l'acte gratuit », dans *André Gide 8*, « Sur *Les Faux-Monnayeurs* », Minard, Revue des Lettres modernes, 1987.
- GRICE, Herbert Paul, « Logique et conversation », *Communications*, 30, 1979, p. 57-72.
- GUILLAUME, Gustave, *Langage et science du langage*, Québec/Paris, Presses de l'université Laval/Nizet, 1964.
- JUDGE, Anne, « Choix entre le présent narratif et le système multifocal dans le contexte du récit écrit », dans S. Vogeeler, A. Borillo, C. Vetter & M. Vuillaume (dir.), *Temps et discours*, Bibl. des Cahiers de l'institut de linguistique de Louvain, 1998, p. 215-236.
- PIER, John, SCHAEFFER, Jean-Marie (dir.), *Métalepses. Entorses au pacte de la représentation*, Paris, EHESS, 2005.
- RICŒUR, Paul, *Temps et récit, II*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points essais », 1984.
- RULLIER-THEURET, Françoise, « Un romancier à la recherche de son temps : présent et choix narratifs dans les *Voyageurs de l'impériale* », *Le Français moderne*, 1, 2005, p. 40-58.
- WAGNER, Frank, « Glissements et déphasages, note sur la métalepse narrative », *Poétique*, 130, 2002, p. 235-253.
- ZOLA, Émile, *L'Œuvre*, LGF, coll. « Le Livre de poche », 1985.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	
Catherine Fromilhague	7

PREMIÈRE PARTIE GUILLAUME DE LORRIS

Quand « robe » rime avec « lobe » et « gobe » : enjeux du lexique des parures et semblances chez Guillaume de Lorris	
Fabienne Pomel	15

DEUXIÈME PARTIE SCÈVE

« En si douteuses lisses » : la poétique de l'entre-deux dans <i>Délie</i> de Scève	
Xavier Bonnier.....	41

TROISIÈME PARTIE MME DE SÉVIGNÉ

Les modulations des aveux de tendresse dans les lettres de 1671 à Mme de Grignan	
Cécile Lignereux	55
Y a-t-il un « côté Dostoïevski de Mme de Sévigné » ?	
Laure Depretto.....	71

QUATRIÈME PARTIE

Présentation de soi : élaboration de l'éthos et processus perceptuels dans <i>Les Confessions</i> de Jean-Jacques Rousseau	
<i>Frédéric Calas</i>	89
Rousseau et la présentation de soi dans <i>Les Confessions</i> : une scénographie de la transparence	
Isabelle Chanteloube	105

CINQUIÈME PARTIE
MUSSET

« Par Pollux et par Dieu » : jurons, jurements et blasphèmes dans *On ne badine pas avec l'amour*, *Il ne faut jurer de rien* et *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée*
Esther Pinon 125

Musset et le proverbe. Écriture et structure
Sylvain Ledda 141

SIXIÈME PARTIE
GIDE

200

Sotie, ratage et réinvention du roman dans *Les Faux-monnayeurs*
d'André Gide
François Bompaire 157

L'ambiguïté narrative dans *Les Faux-Monnayeurs* :
dénégations romanesques et construction téléologique
Françoise Rullier-Theuret 175

Bibliographie 191